

REPUBLICQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON****Délibération n°23/2021**Nomenclature ACTE :
8.8 Environnement

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 3

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Christian FOURNET, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Pouvoir : Emilie BERGONHE à Philippe PERCHE

Secrétaire de séance : Aurélie GILBERT

Date de la convocation :
24 mars 2021

Date d'affichage :

**SOUTIEN A LA COMMUNE DE VENAS DANS SON
OPPOSITION A L'INSTALLATION D'UN PARC EOLIEN SUR
LEUR COMMUNE**

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un dossier de demande d'autorisation environnementale unique pour un projet éolien porté par la société VALECO est en cours sur la commune de Venas.

La commune de Venas et l'association Venas Faute de Vent ont déjà obtenu le soutien de la commune de Haut-Bocage contre le projet.

Le Conseil Municipal de Hérisson, décide, à 12 voix pour et 3 abstentions, d'apporter également son soutien dans son opposition à ce projet.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 9 avril 2021

Le Maire,



Stéphanie CUSIN-PANIT